



# Conseil d'établissement – Séance extraordinaire

Date : jeudi 24 février 2022

Heure : 18h30

Lieu : TEAMS

	<b>Durée</b>
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	2 min.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2 min.
<b>3. DÉCISION</b>	20 min.
3.1 Reddition de compte - Mesures protégées	
<b>4. DISCUSSION</b>	10 min.
4.1 Sondage au parents - Service dîneurs bonifié	
5. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée : 21 mars 2022	

---

*Amélie Paré, Présidente du conseil d'établissement*